Santé Diabète : la

veut réformer la prise en charge.

Davantage de cas de diabète et de dépenses liées

Mais <<des résultats sanitaires qui stagnent>>

La Cour des comptes a appelé mardi à réformer la prise en charge de cette maladie.

Notamment en intensifiant la prévention et en créant deux niveaux d'affectation longue durée.

Le diabète de type 2, forme prédominante de cette maladie, connaît une forme croissance dans l'Hexagone en lien avec le vieillissement et l'augmentation de l'obésité, a l'alerté mardi la Cour des comptes dans un rapport.

Pourtant, la prise en charge de cette maladie qui touche 52% de la population française une prévalence en hausse depuis 2000 est loin d'être optimale, selon la Cour des comptes. Cette maladie chronique est celle <<qui touche le plus les personnes défavorisées>>.

Plus de dépenses, mais des résultats qui stagnent

Le niveau de dépenses de santé imputables au diabète progresse, principalement avec le vieillissement de la population qui augmente le nombre de patients et de ceux ayant des complications. L'assurance maladie estime à 10,2 milliards d'euros en hausse de 34,8% depuis 2015.

Mais << les résultats sanitaires ne progressent pas >> : le taux de réalisation des examens ne s'améliore pas, les hospitalisations pour complications baissent peu, note la cour des comptes.

Pour mieux prendre en charge la maladie, la cour fait six recommandations à commencer par revoir le dispositif d'affectation de longue durée en créant <<deux niveaux de reconnaissance, selon le niveau de sévérité et de complication>>.

Au niveau 1, l'exonération du ticket modérateur serait concentrée sur certains soins préventifs,
Examens de suivi et bilans mais ouverte à des thérapies non médicamenteuses de modification
Des modes de vie aujourd'hui exclues du remboursement de droit commun.
Au niveau 2, l'exonération concernerait toujours l'ensemble des soins liés à la pathologie.

Sachant que l'obésité est le facteur de risque principal de diabète, la cour prône aussi d'intensifier
L'information des consommateurs, l'encadrement de la publicité et la régulation de l'offre alimentaire.